Commission Locale de l'Eau
S.A.G.E.
le bassin côtier du Boulonnais

S.Y.M.S.A.G.E.B
Syndicat Mixte pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Boulonnais

Bilan de l'animation de la Commission Locale de l'Eau du Boulonnais

1er Juillet 2013 – 31 Décembre 2014

AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

Réalisé avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

SOMMAIRE

INTRODUCTION ____ 2
METHODE D'EVALUATION ____ 2
BILAN DE L'ANIMATION DU SAGE DU BASSIN COTIER DU BOULONNAIS ____ 3
1. Objectifs ____ 3
2. Travail réalisé par la CLE du Bassin côtier du Boulonnais ____ 3
a. Respect du SAGE du bassin côtier du Boulonnais : suivi de l'application des mesures du SAGE sur le territoire ____ 3
b. Communication sur le SAGE et autres thématiques ____ 9
c. Réunion et gestion administrative de la CLE ____ 10
d. Activités complémentaires de la CLE ____ 10
3. Dossiers spécifiques ____ 10
4. Répartition du temps de travail de l'animatrice de la CLE du Boulonnais sur la période juillet 2013 – décembre 2014 ____ 13
EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU SAGE DU BASSIN CÔTIER DU BOULONNAIS ____ 15
1. Les indicateurs de suivi ____ 15
a. Gestion qualitative de l'eau ____ 15
b. Gestion de l'espace et maîtrise des écoulements ____ 21
c. Les milieux naturels ____ 23
d. La ressource en eau ____ 30
e. Sensibilisation et communication ____ 34
CONCLUSION ET PERSPECTIVES ____ 36
GLOSSAIRE ____ 37
ANNEXES ____ 38

INTRODUCTION

Le SAGE du bassin côtier du Boulonnais a été approuvé une seconde fois par arrêté préfectoral le 9 janvier 2013. Les missions de la CLE sont de : faire vivre, faire respecter, évaluer et réviser le SAGE.

La mission de respect du SAGE passe par les activités administratives de la CLE qui est chargée d'émettre des avis sur les différents projets de pétitionnaires. Il s'agit de dossiers de déclaration ou d'autorisation relatifs au Code de l'environnement ou à la Loi sur l'eau. Il s'agit également de répondre présent aux invitations dans les réunions préalables permettant une meilleure prise en compte des mesures du SAGE dans les futurs aménagements.

Pour faire vivre le SAGE, la CLE doit impulser une dynamique dans les projets, notamment par la communication et la fédération des différents acteurs. Elle doit en effet présenter les enjeux liés aux projets et susciter un réel intérêt de la part des acteurs concernés afin de les mobiliser sur certaines thématiques. La CLE réalise également un travail d'accompagnement des programmes d'actions mis en place afin d'éviter toute perte de vitesse inhérente à des thématiques ambitieuses nécessitant une mobilisation générale des acteurs.

Dans sa mission d'évaluation du SAGE, la CLE est chargée de vérifier chaque année l'état d'avancement des actions visant à mettre en œuvre la politique définie dans le SAGE, mais aussi de faire le point sur son travail afin de réajuster éventuellement la dynamique sur certaines missions.

Le document présent correspond au rapport d'activités de la Commission Locale de l'Eau du Boulonnais du 1er juillet 2013 au 31 décembre 2014 dans une première partie, et dans une seconde partie est proposée l'évaluation de la mise en œuvre du SAGE à proprement dit sur la même période.

METHODE D'EVALUATION

Le présent rapport traite dans un premier temps de l'activité de la CLE, c'est-à-dire le bilan des actions menées par la CLE pour faire fonctionner le SAGE du Bassin côtier du Boulonnais. Plusieurs tableaux récapitulatifs présenteront la charge de travail de la CLE : différentes missions, activité administrative, participation aux différentes réunions, mission de révision du SAGE.
Dans un second temps, une évaluation de la mise en œuvre du SAGE du Boulonnais est proposée. Elle reprend les indicateurs définis dans le SAGE révisé.

BILAN DE L'ANIMATION DU SAGE DU BASSIN COTIER DU BOULONNAIS

1. Objectifs

Cette année, la CLE s'était fixée comme objectifs principaux de :

- Communiquer sur les nouveaux documents de SAGE et leurs contenus ;
- Finaliser le travail sur la compatibilité des documents d'urbanisme avec le SAGE ;
- Lancer et animer le comité de pilotage sur la ressource en eau ;
- Relancer le comité de suivi portant sur la reconquête de la qualité des eaux de la Liane d'ici la fin d'année;
- Poursuivre la coordination du dossier de plan de gestion du ruisseau de Dannes Camiers ;
- Réaliser une journée de sensibilisation sur les techniques alternatives de gestion des eaux pluviales en partenariat avec l'Agence de l'Eau et l'ADOPTA.

Pour information, la CLE du Boulonnais a fait l'objet au 1er juillet 2013 d'un transfert administratif au SYMSAGEB. Dorénavant, la structure porteuse du SAGE et de la CLE du Boulonnais est donc le SYMSAGEB, Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) depuis 2012.

2. Travail réalisé par la CLE du Bassin côtier du Boulonnais

a. Respect du SAGE du bassin côtier du Boulonnais : suivi de l'application des mesures du SAGE sur le territoire

Participation de la CLE aux comités de pilotage et techniques sur le territoire et suivi de dossiers

Thématiques	Dossiers suivis	Nb réunions	Contenu
Aménagement / Urbanisme	PLU intercommunal Terre des 2 Caps	1 réunion	Personnes Publiques Associées
	PLU intercommunal CC Desvres Samer	3 réunions	Personnes Publiques Associées Réunion technique sur les indicateurs du SAGE que le PLUI pourrait utiliser
	PLU intercommunal CC Trois Pays	1 réunion	Personnes Publiques Associées
	PLU intercommunal CAB	6 réunions	Personnes Publiques Associées Réunion publique d'information
	Aménagement Friche Buttel et Saison	3 réunions	Diagnostic du site et propositions d'aménagement
	Groupe de travail PLU intercommunaux	5 réunions	Etat d'avancement des PLU intercommunaux sur le territoire, formulation de remarques sur les dossiers pour rédaction des avis du Parc Naturel Régional (qui est consulté officiellement sur les documents)
	Groupe de travail SAGE et Urbanisme CLE/PNR – outil OSAPi	17 réunions	Réunions de travail avec les collectivités, les services de l'Etat, les services du PNR et de la CLE pour travailler sur la déclinaison du SAGE Boulonnais dans les documents de PLU et PLUi

			Réunions de travail sur la construction de l'outil OSAPi sur le site internet du SYMSAGEB Travail technique de construction du site (codage HTML, etc.)
Milieux Naturels	Visite terrain avec AQUATEC pour aménagement Moulin de Mourlinghen	3 réunions	Visites sur site pour faire le point sur les aménagements proposés dans l'étude et vérifier les propositions d'intégration paysagère envisagées par le bureau d'études
	Groupe de travail sur les prairies	7 réunions	Définition des zones à enjeu Prairies (sectorisation, définition des enjeux et localisation géographique des zones) Définition de propositions pour amender le programme des MAET consacrées aux prairies
	Suivi estuaire de la Slack	3 réunions	Groupe de travail en Sous-Préfecture sur les possibilités de gestion de l'estuaire de la Slack (site multi-enjeux et multi-maîtrises d'ouvrage)
	Comité de pilotage Basse vallée de la Slack	5 réunions	Comité de suivi du plan de gestion des voies d'eau sur le site de la basse vallée de la Slack (compétence wateringues)
	Comité de suivi barrage Marguet	1 réunion	Comité de suivi de l'aménagement prévu sur l'ouvrage hydraulique prioritaire que constitue le barrage Marguet
	Aménagement des berges de la Liane sur la Communauté de Communes Desvres Samer	1 réunion	Comité technique sur les propositions d'aménagements de la CCDS sur les berges de la Liane dans le cadre de l'amélioration de son attractivité sportive et touristique
	Suivi du stage du PNR sur le suivi de l'Agrion de Mercure	2 réunions	Rendu de l'étude faite sur le suivi de l'Agrion de Mercure sur les cours d'eau du Boulonnais
	Suivi TVB dans le Boulonnais	2 réunions	Réunion de travail sur la déclinaison de la trame verte et bleue locale (propositions de secteurs pour lancer des projets)
	Réunion Parc Naturel Marin	7 réunions	Réunion d'information générale suite à la signature du décret ministériel de mise en place du PNM Groupe de travail sur les activités professionnelles en mer et sur le littoral
	COPIL Natura 2000	1 réunion	Suivi du DOCOB du site 7
	Suivi diagnostic ruissellement Chambre Agriculture	1 réunion	Rendu de l'étude diagnostique sommaire des aménagements légers à mettre en place sur le Wimereux et la Liane
	Comité de suivi Plan de gestion Ruisseau	1 réunion	Rendu des coûts globaux engendrés par les opérations

	Dannes Camiers		visées au plan de gestion Définition d'une maîtrise d'ouvrage pour la DIG et la réalisation des opérations prévues au Plan de Gestion
	Réunion carrières de la Vallée Heureuse	1 réunion	Validation de la proposition d'aménagement du ruisseau traversant la carrière pour maintenir la continuité hydraulique et la gestion des écoulements
	Suivi étude hydraulique Slack	1 réunion	Définition d'un cahier des charges pour la réalisation d'une étude hydraulique à l »'échelle du cours d'eau de la Slack depuis la source à l'estuaire
Eau potable	Réunion de prospection en eau potable sur le territoire de Capécure	1 réunion	Rendu des recherches en eau potable sur le secteur de Capécure et ailleurs pour alimenter les industriels
	Rendu étude hydrogéologue captages Menneville et démarche ORQUE	2 réunions	Instauration des périmètres de protection des captages de Menneville dans le cadre du renouvellement des autorisations de prélèvements Présentation de la démarche ORQUE afin d'informer la collectivité de l'intérêt à la mettre en place
	Rendu étude traitement des pesticides sur le captage du Molinet	1 réunion	Présentation de l'étude de Veolia sur la valorisation de l'eau du Molinet par le biais d'une unité de traitement située à Wierre au Bois et un renvoi des eaux vers Carly
	Ressource en eau potable du Syndicat de Witerthun	2 réunions	Etude diagnostique des installations et des ressources en eau disponibles
	Ressource en eau potable sur le territoire du SAGE du Boulonnais	3 réunions	Finalisation du diagnostic à l'issue du retour des questionnaires remplis et propositions de réflexion
Qualité eau / Assainissement	Matinale de Veolia : Maîtriser la qualité des eaux de baignade	1 réunion	Conférence sur les techniques innovantes de mesures des différents paramètres biologiques et chimiques permettant d'évaluer la qualité des eaux de baignade
	Inventaire des rejets Liane	1.5 journées	Inventaire terrain des rejets directs au cours d'eau faisant suite aux résultats de l'étude de l'Agence de l'Eau par campagne de mesures automatiques et manuelles
	Groupe de travail ANC de l'Agence de l'Eau	6 réunions	Groupe de réflexion sur l'ANC et les Zones à Enjeu Environnemental et Sanitaire, intervention au titre de l'animation des SAGE pour favoriser le retour terrain de la politique d'ANC des territoires
	Rendu étude origine de l'azote dans les cours d'eau du Boulonnais (CG62)	1 réunion	Présentation des premiers résultats obtenus sur les campagnes de mesures in situ réalisées par le CG62 sur les 3 cours d'eau du Boulonnais
	Suivi zonage d'assainissement Carly	2 réunions	Accompagnement de la démarche de zonage d'assainissement de la commune

	Suivi zonage d'assainissement Réty	2 réunions	Accompagnement de la démarche de zonage d'assainissement de la commune
	Etude flux entrant bassin versant de la station d'épuration Séliane	1 réunion	Rendu de l'étude sur les flux polluants entrants à la STEP Séliane
	Comité de suivi de dragages des ports de Boulogne sur Mer et Calais	1 réunion	Rendu annuel des résultats de la campagne de dragages du port de Boulogne et le clapage des sédiments en mer
	Suivi zonage d'assainissement Landrethun Le Nord	7 réunions	Accompagnement de la démarche de zonage d'assainissement de la commune
	Projet Qualiane	3 réunions	Réunion de travail pour la mise en place du projet Qualiane en collaboration avec plusieurs bureaux d'étude et laboratoire pour répondre à l'appel à projet du MEDDE sur les innovations et changements de pratiques : lutte contre les micropolluants des zones urbaines
	Réunion Plan Pluriannuel Concerté (PPC) sur le territoire de la CAB	1 réunion	Etat d'avancement de la mise en œuvre des travaux définis au PPC contractualisé avec l'Agence de l'Eau
	Assainissement non collectif : SPANC / ZEE / ZES	3 journées 1 COPIL 1 réunion	Travail technique sur la définition des ZEE / ZES en fonction des données existantes Comité pilotage Rdv avec le syndicat des eaux de Samer et environs
	Assainissement sur le Syndicat des eaux de Rinxent	2 réunions	Suivi des travaux d'assainissement
	Bassin de stockage eaux pluviales Ville de Boulogne sur Mer	1 réunion	Suivi de l'étude de faisabilité du bassin de stockage des eaux pluviales pour limiter les débordements d'eaux usées dans le milieu naturel
	Suivi du SPANC du SI de Quesques	1 réunion	Etat d'avancement des contrôles effectués par le SPANC
Risques	PPR Littoral	1 réunion	Etat d'avancement du projet de PPR par les services de l'Etat
	Etude hydraulique DDTM62	1 réunion	Suivi de l'étude
Gouvernance	Révision du SDAGE Artois Picardie	2 réunions	Etat d'avancement du diagnostic, des dispositions et du programme de mesures
	Groupe de travail national SAGE - MEDDE	4 réunions	Travail sur les décrets proposés notamment GEMAPI ; préparation du séminaire national sur les SAGE de septembre 2014 ; révision des SDAGE
	Commission Permanente Milieux Naturels Aquatiques et Planification	3 réunions	Etat des lieux du futur SDAGE ; Révision du SDAGE et programme de mesures ;

			PLAGEPOMI ; Etat d'avancement des SAGE
	Réunion des Présidents de CLE du bassin Artois Picardie	1 réunion	Elaboration du SDAGE et programme de mesures Directive Inondation Programme d'actions régional Nitrates Groupe de travail Zones Humides Assainissement : ANC et gestion du temps de pluie
	Réunion animateurs SAGE Artois Picardie (suivi Agence et DREAL)	1 réunion	Programme de mesures, portail de bassin Artois Picardie, Etat d'avancement du SDAGE, compatibilité SAGE et urbanisme
	Réunions techniques des animateurs	2 réunions	Réunions techniques sur la GEMAPI, l'urbanisme, la communication dans les SAGE, les TRI, le séminaire national, l'assainissement non collectif
	Réunion technique géographique Agence de l'Eau	1 réunion	Révision du SDAGE et programme de mesures Déroulement de la procédure de révision et de consultation
	Groupe Mer et Littoral – PMCO Dunkerque	1 réunion	Présentation des études de la DDTM sur l'érosion littorale
Communications réalisées	Journée sensibilisation Eaux Pluviales	15 octobre 2013	Journée de sensibilisation à destination des Elus du territoire du SAGE Boulonnais et Audomarois (17 participants)
	Mise à jour du site internet du SAGE	1 réunion	Point avec la mission Littoral sur les infos à diffuser sur le site internet du SYMSAGEB concernant le SAGE et la CLE
	Présentation d'OSAPi à la journée Zones Humides et Urbanisme organisée par le forum des marais atlantiques	3 journées	Déplacement à Gujan Mestras en Gironde pour présenter et promouvoir l'outil OSAPi auprès des Elus du forum des marais atlantiques
Colloques / Conférences	Evolution de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques PAM Saint Gobain	1 réunion	Conférence sur les évolutions règlementaires de la LEMA et les innovations techniques en lien
	Colloque ISECA à Nausicaà	2 journées	ISECA : Information System on the Eutrophication or our Coastal Areas (30 juin et 1er juillet 2014)
	Programme Zones Humides et Agriculture Agence de l'Eau	1 journée	Présentation du programme mis en place et exemples de partenariats effectifs
	Assises nationales de l'ANC Amiens	2 journées	Assises nationales de l'Assainissement Non Collectif : animation d'un atelier et débat sur les Zones à Enjeu Environnemental définies dans le décret d'avril 2012
	Conférence sur les tests de perméabilité pour l'infiltration des eaux pluviales	1 réunion	Présentation des tests mis en œuvre pour définir les techniques alternatives de gestion des eaux pluviales à mettre en place (avantages et inconvénients de chaque

			test)
	Assises de l'Agriculture à Ledquent	1 journée	Journée de sensibilisation, d'information et d'actions mises en place avec les agriculteurs du territoire, le Parc Naturel Régional et la Chambre d'Agriculture
	Journée de présentation du territoire du Parc Naturel Régional aux nouveaux Elus	½ journée	Présentation de la CLE, du SAGE et du SYMSAGEB aux nouveaux Elus
	Séminaire National des animateurs SAGE – Paris	2 journées	Présentation de l'outil OSAPi et animation d'un groupe de travail sur la mise en œuvre des SAGE
	Conférence sur les noues - Douai	½ journée	Présentation des noues et de leurs intérêts (conférence ADOPTA – Agence Eau)
Formation	Pas de formation technique cette année		
Fonctionnement	Comité syndical SYMSAGEB et réunions de bureau	7réunions	Comité syndical délibérant sur les actions mises en place par le Symsageb et la CLE
	Réunion d'équipe	17 réunions	Etat d'avancement des actions et réflexions mises en place
	Commission Aménagement SYMSAGEB	1 réunion	Commission installée pour discuter de l'aménagement du territoire avec les collectivités, le SYMSAGEB et la CLE
	Visites terrain et RDV extérieurs	10.5 journées	Visites d'ouvrages, rdv-conseils aux particuliers, rencontre partenaires institutionnels avec Président de structure
	Suivi mission littoral Agence Eau	6 réunions	Suivi de l'Agence par rapport à l'avancement des actions du SAGE et de la CLE

Quand cela était possible, les comptes rendus ont été fournis dans le document annexe à ce rapport.
Pour information, le nombre de réunions reprend les réunions officielles en comité mais aussi les réunions de travail à effectif restreint, et les réunions de travail en interne pour préparer les réunions officielles.

Avis émis par la CLE du Boulonnais

AVIS FORMULES PAR LA CLE CONCERNANT LES DOSSIERS LOI SUR L'EAU

Date	Avis	Objet	Pétitionnaire
16/12/13	Favorable sous réserve	Rejet Eaux pluviales ZAC Montjoie Saint Martin Boulogne	ADEVIA
08/01/14	Favorable sous réserve	Régularisation administrative des exutoires pluviaux sur le bassin versant de la station d'épuration Séliane	Mairies Saint Martin Boulogne, Boulogne sur Mer, Outreau, Le Portel
04/02/14	Favorable sous réserve	Rétablissement de la libre circulation piscicole au barrage Marguet dans le port de Boulogne sur Mer	CR 59/62
20/05/14	Favorable	Renouvellement d'autorisation de rejet pluvial Site les Hauts champs (article R214-20)	Société Auchan

AUTRES AVIS FORMULES PAR LA CLE :

Date	Avis	Objet	Pétitionnaire
04/10/13	Favorable	Plan de gestion et d'entretien du Wimereux	Symsageb
24/09/13	Favorable	Reconstruction du perré de Wissant	Commune de Wissant
14/04/14	Favorable sous réserve	Reconstruction du quai des paquebots dans le port de Boulogne sur Mer	CR 59/62
18/02/14	Favorable sous réserve	Règlement de surveillance, de prévision et de transmission de l'information sur les crues	DREAL Nord Pas de Calais

L'activité règlementaire de la CLE est fluctuante d'une année sur l'autre en raison de la sollicitation exercée par les services de l'Etat et la nature des projets soumis à instruction. Les pétitionnaires envoient leur dossiers aux services instructeurs qui les dispatchent auprès des services déconcentrés et à la CLE. Ces derniers renvoient leurs avis aux services instructeurs qui font le récapitulatif des prescriptions éventuelles. Le nombre de dossiers Loi sur l'Eau est important ou non en fonction de la nomenclature qui est appliquée. Si les dossiers sont sous simple déclaration, la CLE n'est destinataire que du récépissé de déclaration et n'a pas d'avis à donner. Beaucoup d'IOTA sur notre territoire sont en régime de déclaration, l'avis de la CLE n'est donc pas demandé.
La liste des activités des services de police de l'eau en 2013 – 2014 figurant en annexe 1, en témoigne notamment.

b. Communication sur le SAGE et autres thématiques

- Mise à jour sur Gest'eau des informations liées au SAGE (informations administratives)
- Mise à jour du site internet du SYMSAGEB qui héberge dorénavant le site du SAGE, de la CLE du Boulonnais et l'outil OSAPi
- Envoi des documents de SAGE aux partenaires ou pétitionnaires en ayant fait la demande
- Réalisation d'une journée de sensibilisation (15 octobre 2013) à destination des Elus du territoire sur les techniques alternatives de gestion des eaux pluviales, en partenariat avec le SAGE de l'Audomarois, l'Agence de l'Eau Artois Picardie et l'ADOPTA
- Réalisation d'une demi-journée de formation (12 juin 2014) à destination des services des collectivités en charge de l'urbanisme, des agences d'urbanisme et des services de l'Etat sur l'outil OSAPi (Outil de déclinaison du SAGE du Boulonnais dans les PLUi)

- Présentation de l'outil OSAPi à Gujan Mestras en Gironde pour le compte du forum des marais atlantiques lors de sa journée Zones Humides et urbanisme le 11 décembre 2014.

En 2014, il a été proposé aux Elus du SYMSAGEB d'établir un plan de communication global présentant les activités de la CLE, du SYMSAGEB et la politique de SAGE. Cela a été acté, pourrait faire l'objet d'une demande de subvention auprès de l'Agence en 2015. L'intérêt étant de communiquer auprès des nouveaux Elus en place et de faire connaitre le SYMSAGEB, la CLE et leurs actions auprès de la population.

c. Réunion et gestion administrative de la CLE

En raison de la nécessité de renouveler les membres de la CLE courant 2013 (mandat de 6 ans échus) et en mars 2014 (élections municipales), une seule réunion de CLE du Boulonnais a pu être programmée le 17 décembre 2013.

Les membres ont pu débattre des points suivants:
- Renouvellement de la CLE du Boulonnais : arrêté préfectoral et élection du Président
- Validation du rapport annuel d'évaluation du SAGE
- Actualités 2014
- Assainissement non collectif et zones à enjeu environnemental
- Validation de la convention Symsageb/CLE

Le compte-rendu de cette réunion est fourni en annexe 2.

Pour information, la CLE a obtenu son nouvel arrêté de nomination des membres en septembre 2014. En raison d'autres échéances techniques, la CLE n'a pu être réunie dans le dernier trimestre 2014. La prochaine réunion de CLE est prévue le 17 février 2015.

d. Activités complémentaires de la CLE

La CLE réalise tout au long de l'année la collecte des données pour renseigner les différents indicateurs et connaitre l'évolution de la mise en œuvre du SAGE. Elle répond et renseigne également toutes personnes sur des sujets touchant à la réglementation sur l'eau ou sur l'environnement, et met en lien divers services permettant de répondre au mieux aux attentes des élus, administrations ou habitants des communes du SAGE.

3. Dossiers spécifiques

OSAPi

Sur demande des collectivités en charge de l'élaboration des documents d'urbanisme intercommunaux, les services de la CLE et du Parc Naturel Régional ont décidé de créer un groupe de travail regroupant : les collectivités en charge de l'urbanisme, les agences d'urbanisme, les services de la DDTM62, de la DREAL 59/62 et de l'Agence de l'Eau afin de travailler sur un outil d'aide à la déclinaison du SAGE du Boulonnais dans les documents d'urbanisme. Ce travail a démarré en novembre 2012 et s'est achevé en juin 2014 à l'occasion d'une demi-journée de formation et de lancement officiel d'OSAPi. Le groupe de travail s'est réuni plusieurs fois afin de travailler techniquement sur la transcription des mesures et leur cohérence juridique. Les services du Parc Naturel et de la CLE ont ensuite travaillé à la construction de l'outil sur le site internet du SYMSAGEB. Ainsi, les collectivités disposent dorénavant d'un outil applicable

à leur document d'urbanisme et leur territoire, et accessible gratuitement et sans login sur le web et sur les smartphones par le biais d'un flash code du marque page de communication créé pour l'occasion (Cf. annexe 3). La construction du site internet a pris beaucoup de temps, l'utilisation du codage html étant nécessaire.
Cet outil a également été valorisé lors du séminaire national des animateurs SAGE à Paris les 23 et 24 septembre 2014, et à Gujan Mestras (Gironde) lors de la journée Zones Humides et Urbanisme organisée par le forum des marais atlantiques le 11 décembre 2014. Une présentation devait également être faite à Rennes lors du Carrefour des gestions de l'eau en janvier 2015 mais nos services n'étaient pas disponibles à cette période.

SAGE et urbanisme

La CLE participe activement à l'élaboration des PLU intercommunaux sur le territoire du SAGE ces dernières années (PLUI CCT2C, PLUI CCDS, PLUI CAB, PLUI CC3P). Pour aider les agences d'urbanisme ou collectivités compétentes en urbanisme à rendre leurs documents compatibles avec le projet de SAGE révisé, la CLE a participé à de nombreux comités techniques et de pilotage sur les différents territoires des communautés de communes ou d'agglomération pour faire part des nouvelles mesures du SAGE relatives aux documents d'urbanisme.

Ressource en eau potable

La question de l'eau potable est restée longtemps sans suite en raison des autres priorités que la CLE s'était fixées les années précédentes (qualité des cours d'eau, inondations, révision du SAGE). Un COPIL ressource en eau a été instauré le 28 juin 2013. S'en est suivi la rédaction d'un questionnaire à destination des différentes collectivités compétentes en eau potable sur le territoire du SAGE du Boulonnais. Le questionnaire reprenait la demande d'informations tant sur la qualité, que la quantité d'eau prélevée, traitée, utilisée. Le but de ce questionnaire étant de faire le point sur les besoins actuels et futurs en eau potable et éventuellement de résoudre les problématiques rencontrées (ex : approvisionnement en période de crise hydrique ou de pollution). Les questionnaires ont été transmis en septembre 2013 pour un retour demandé en fin d'année 2013. Plusieurs rappels ont été effectués par téléphone et par courrier, afin d'obtenir des réponses. Les derniers questionnaires ont été réceptionnés en avril 2014.
Un travail d'analyses des données a été réalisé une fois les questionnaires réceptionnés. Il s'avère que certaines informations sont contradictoires ou incohérentes, et nous constatons que la plupart du temps les collectivités n'ont pas la connaissance de leur patrimoine, en raison d'une délégation totale aux sociétés telles que Veolia.
Le diagnostic s'est poursuivi afin d'être présenté en comité de pilotage en février 2015.

ZEE et ZES

Suite au décret du 27 avril 2012, la CLE du Boulonnais, sollicitée par l'Agence de l'Eau Artois Picardie au même titre que les autres CLE du bassin, s'est penchée sur la question des zones à enjeu sanitaire et zone à enjeu environnemental. Concernant les zones à enjeu environnemental, la CLE n'a pas été en mesure d'en définir, en raison de l'absence de SPANC opérationnel sur son territoire, ou en raison de l'absence de contrôles du fait que les SPANC étaient nouvellement créés.
En revanche, un certain nombre de données existent concernant les DUP de captages, les profils de vulnérabilité des eaux de baignade, la présence de zones conchylicoles et zones de baignade. La CLE a donc décidé de s'engager sur une proposition de définition des zones à enjeu sanitaire qu'elle fera aux services du Préfet pour validation éventuelle de sa part. Ainsi, le territoire du SAGE du Boulonnais pourrait travailler sur l'enjeu de l'assainissement non collectif qui reste un mode d'assainissement majoritaire sur le territoire du SAGE.
Un comité de pilotage a été réalisé le 4 décembre 2014 avec l'ensemble des syndicats et collectivités compétentes en assainissement non collectif. Il a été proposé des zones prioritaires où l'assainissement non collectif devait être contrôlé. Cette carte est présentée en annexe 4.

Dossier de requalification de la passe à poissons du Moulin de Mourlinghen

Les travaux prévus au budget en 2014 par la Communauté d'Agglomération du Boulonnais ont été décalés pour des raisons administratives. Ceux-ci devraient pouvoir être lancés en 2015.

Dossier du Parc Naturel Marin

Le périmètre du Parc Naturel Marin a été approuvé par décret, le Conseil de Gestion a été installé. Les travaux de réflexion ont démarré en 2014 sur l'élaboration du plan de gestion. La CLE participe aux groupes de travail : milieux naturels, qualité de l'eau et activités professionnelles.

Plans de gestion des cours d'eau et voies d'eau des wateringues

Les plans de gestion et d'entretien des cours d'eau du Boulonnais sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Symsageb. Les plans de gestion de la Liane, du Wimereux et de la Slack ont été approuvés. Les travaux ont démarré.

Le plan de gestion des voies d'eau de la basse vallée de la Slack concerne la programmation pluriannuelle des travaux dans le secteur de la 6ème section de wateringues. La maîtrise d'ouvrage est assurée par la 6ème section de wateringues, avec l'aide des services du Parc Naturel Régional et du Symsageb. Les travaux vont démarrer en 2015.

Dossier de reconquête de la qualité des eaux de la Liane

Ce dossier nécessite une mise à jour, car un certain nombre d'elles ont été réalisées. La problématique des eaux de baignade de la plage de Boulogne sur Mer et de la qualité des eaux de la Liane n'étant pas résolue, il convient de relancer ce dossier lancé en attente durant la révision du SAGE. Il est suggéré de coupler ce dossier avec l'étude que l'Agence de l'Eau a mené en 2013 et 2014 sur la qualité des cours d'eau du Boulonnais. Les résultats sont en cours d'interprétation.

4. Répartition du temps de travail de l'animatrice de la CLE du Boulonnais sur la période juillet 2013 – décembre 2014

Le temps de travail de l'animatrice de la CLE pour la période juillet 2013 – décembre 2014 est présenté dans le diagramme circulaire page suivante.

Pour rappel, les missions représentées correspondent :

- Au suivi de la mise en œuvre : participations aux comités techniques, de pilotage, organisation des réunions de CLE, rdv extérieurs, visites terrain, participation aux colloques,
- Au respect du SAGE : avis règlementaire rédigés et participation en amont de l'élaboration des dossiers des pétitionnaires,
- A l'évaluation : travail de collecte des données pour la rédaction des rapports annuels d'évaluation,
- A la communication et autres : Opérations de communications menées, mise à jour des sites web (Gest'eau ; site du SYMSAGEB), distribution de nouveaux documents de SAGE (envoi par courrier), travail avec le prestataire pour l'édition du marque page de communication de l'outil OSAPi, présentation d'OSAPi.

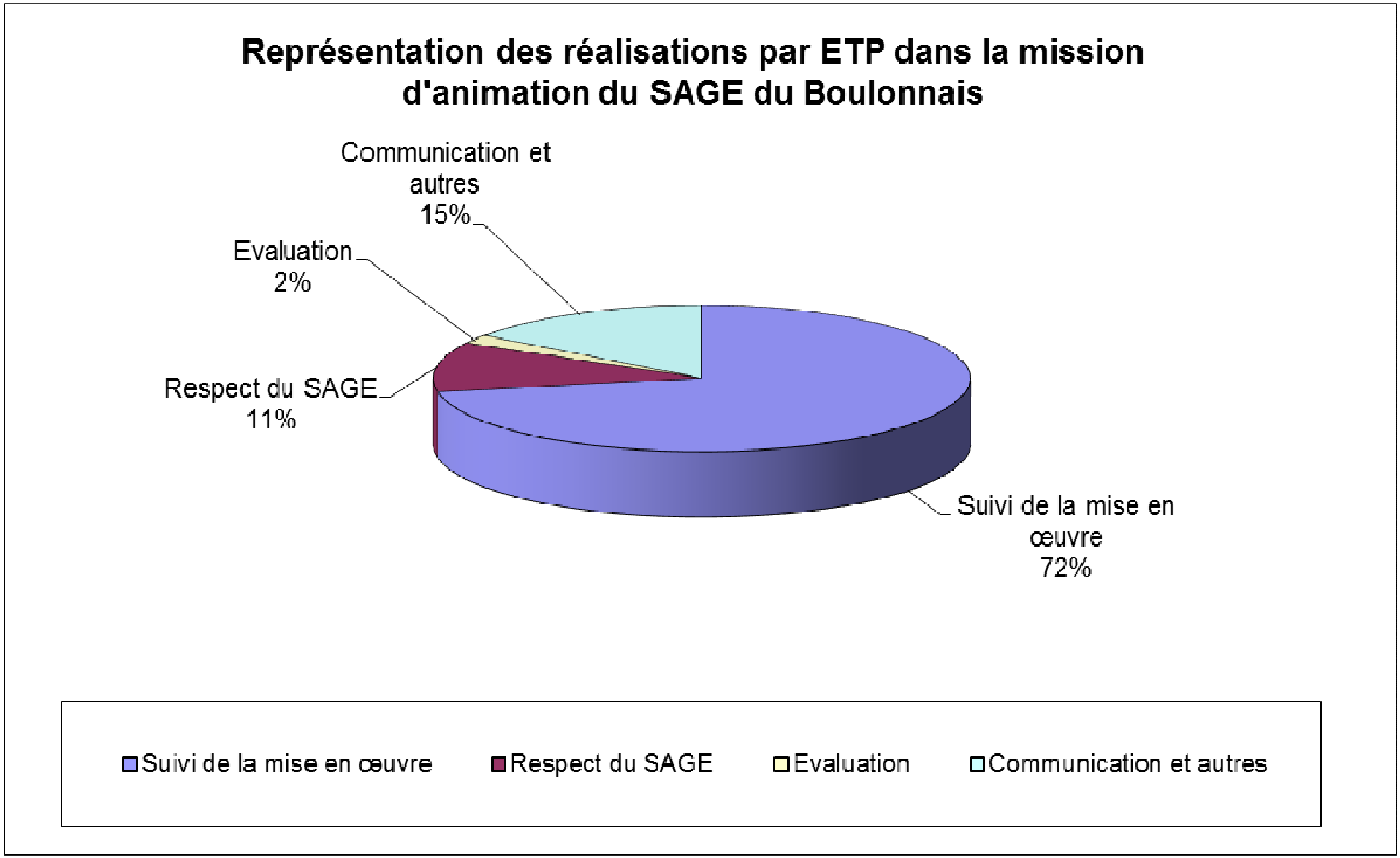
Représentation des réalisations par ETP dans la mission d'animation du SAGE du Boulonnais
Communication et autres 15%
Evaluation 2%
Respect du SAGE 11%
Suivi de la mise en œuvre 72%
Suivi de la mise en œuvre
Respect du SAGE
Evaluation
Communication et autres

EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU SAGE DU BASSIN CÔTIER DU BOULONNAIS

Les indicateurs suivants ont été élaborés en concertation avec la DREAL Nord Pas de Calais et l'Agence de l'Eau Artois Picardie dans le cadre de la révision du SAGE du Boulonnais et de l'homogénéisation des indicateurs de suivi des SAGE à l'échelle du bassin Artois Picardie.
Le tableau présenté ci-dessous reprend les thèmes, le nom des indicateurs, leur source et les résultats pour cette année quand cela est possible.

1. Les indicateurs de suivi

a. Gestion qualitative de l'eau

Sous-thème	Intitulé de l'indicateur	Source	Résultats 2013-2014 et commentaires éventuels
Zonage	Etat d'avancement des zonages d'eaux usées et d'eaux pluviales	AEAP / Mairie	Zonages eaux usées : 56 communes ont achevé leur zonage (dossier complet) 12 communes ont un zonage quasi achevé (manque qqes pièces au dossier), 9 communes sont en cours de réalisation et 4 n'ont pas commencé Zonages eaux pluviales : 4 communes l'ont réalisé (Boulogne sur Mer, Outreau, Le Portel et Saint Martin Boulogne), données non connues pour le reste
Raccordement	Taux de desserte par des réseaux ou Nombre d'habitation desservie	AEAP	Données difficiles à évaluer et à interpréter -> possible modification de l'indicateur
Raccordement	Part des agglomérations ayant mis en place l'autosurveillance sur le traitement et/ou Part des agglomérations ayant mis en place l'autosurveillance sur la collecte (pour les agglomérations qui en sont réglementairement obligées)	AEAP	Toutes les stations > à 2000 EqH sont auto-surveillées pour la collecte et le traitement Le manuel d'autosurveillance réseaux doit être finalisé pour la STEP de Landacres
STEP	Part des STEP ayant mis en place un traitement du phosphore	DDTM	Toutes les stations > 2000 EqH ont mis en place ce traitement
STEP	Part des STEP ayant mis en place un traitement de l'azote	DDTM	Toutes les stations > 2000 EqH ont mis en place ce traitement
STEP	Part des stations d'épuration aux normes ERU	DDTM	Toutes les stations sont conformes
ANC	Taux de conformité des dispositifs d'ANC	Mairie	Environ 70% des installations diagnostiquées sont non conformes

ANC	Part des communes qui bénéficient d'un SPANC	Mairie	44 communes sur 81 ont un SPANC opérationnel. 13 communes n'en disposent pas. 6 disposent d'un SPANC en cours de création et 18 disposent d'un SPANC ne faisant que le contrôle du neuf et des ventes. 2014 : 13 communes ne sont toujours pas couvertes par un SPANC. Sur 16 SPANC mis en place, 13 ont signés un PPC avec l'Agence de l'Eau
ANC	Etat d'avancement des diagnostics par commune (non réalisé, en cours, terminé)	Mairie ou SPANC	2014 : Diagnostics réalisés pour Hermelinghen, Boursin, Caffiers, Fiennes, Hardinghen, Ferques, Hervelinghen, Beuvrequen, Offrethun, Wierre Effroy Pour les autres communes disposant d'un SPANC, les contrôles sont en cours
Décharges	Tonnages des pneus et déchets plastiques agricoles obtenues lors des campagnes de récupération	PNRCMO	Pas de collecte de pneus en 2012 (153 tonnes collectée en 2011). Concernant les films agricoles usagés, 47,66 tonnes ont été collectées sur les sites de Desvres, Marquise et Samer les 17 et 18 avril 2012 2013 : en attente des données
Décharges	Nombre de communes proposant des collectes PPNU et EVPP	Mairie	2011 : Pour les PPNU, il n'y a pas de sites dans le boulonnais (seulement 6 sites agréés pour la collecte PPNU sur la région) Pour les EVPP : 5 points de collecte sur le territoire (Marquise, Desvres, Samer, Saint Inglevert, Wierre Effroy), il n'y a pas de données précises disponibles. 2012 : attente des données
Rejets Industrie	Taux de conformité des rejets d'ICPE soumis à enregistrement et autorisation suite à autosurveillance	DREAL	NON RENSEIGNE A L'HEURE ACTUELLE
Rejets Industrie	Taux de conformité des rejets d'ICPE soumis à enregistrement et autorisation suite à contrôles inopinés	DREAL	Taux de conformité moyen sur les 35 contrôles inopinés réalisés en 2012 : 82.06% (attention : il s'agit d'une valeur moyenne)
Rejets Industrie	Nombre d'industries soumises à redevance «Agence»	AEAP	29 en 2009 30 en 2010 2014 : 31 contrôles inopinés réalisés : 29% seulement étaient conformes (ne présentant pas

			de dépassement de valeurs limites)
Pollution des milieux aquatiques par les polluants classiques	Evolution de la pression ponctuelle globale (= évolution de la somme des rejets des systèmes d'assainissement industriels + domestiques) pour chaque paramètre : DBO5, DCO, NR et MP. Les rejets domestiques sont les rejets issus des agglomérations d'assainissement.	AEAP	Données compilées pour l'ensemble des masses d''eau du Boulonnais Données 2010 : Assiette nette sortante des industries raccordées ou non : 154 tonnes DBO5/an ; 448 tonnes DCO/an ; 2 tonnes NO/an ; 108 tonnes NR/an ; 2.9 tonnes MP/an. Rejets STEP : 349 kg DBO5/jour ; 1.9 tonnes DCO/jour ; 187 kg NR/jour ; 46 kg MP/jour. Données 2013 : Assiette nette sortante des industries raccordées ou non : 403 tonnes DBO5/an ; 892 tonnes DCO/an ; 3.1 tonnes NO/an ; 64 tonnes NR/an ; 5.7 tonnes MP/an. Données 2012 : Rejets STEP : 456.58 kg DBO5/jour ; 2.3 tonnes DCO/jour ; 200 kg NR/jour ; 57.6 kg MP/jour.
Pollution des milieux aquatiques par les polluants classiques	Pourcentage d'exploitation ne respectant pas l'interdiction des sols nus	DDTM	Non quantifiable (contrôles réalisés en novembre et décembre 2014 sur ce territoire)
Sites et sols pollués	Nombre de sites et sols pollués dans le site Basol	BD Basol	Sites et sols pollués : 11 en 2009, 9 en 2010, 15 en 2013, 16 en 2014 (données BASOL)
Agriculture	Part des SAU concernées par des mesures de type PEA, MAE et PVE	AEAP	PEA Données 2010 : 20 ha sur Halinghen PEA Données 2011 (non cumulées à 2010) : 24 ha sur Halinghen, 21 ha sur Audembert, 7.4 ha sur Wissant MAE Données 2011 : 199.73 ha de terrains sur 12 communes (287.42 ha sur 14 communes en 2010) PEA Données 2012 : 44ha MAE Données 2012 : 153.39 + 10.36 + 59.80 = 223.5 ha au total PEA Données 2013 : 47.5 ha MAE Données 2013 : 48.89 + 38.6 = 87.49 ha au total

			PEA Données 2014 : 45.78ha MAE Données 2014 : 181.46 + 1.36 = 182.82 ha au total
Agriculture	Part (ou nombre) des exploitations en mode d'agriculture biologique et part (ou nombre d'ha) des surfaces agricoles cultivées de manière biologique	GABNOR	Données 2011 : 463.51 ha de terrains pour 11 exploitations (349.22 ha – 6 exploitations) Données 2014 566.10 ha de terrains pour 16 exploitations

Commentaires

Zonage

En 2014, 56 communes ont achevé leur zonage d'assainissement (dossier complet), 12 communes ont un zonage quasi réalisé (seules quelques pièces manquent au dossier), 9 communes ont un zonage en cours de réalisation et 4 n'ont pas commencé (Ambleteuse, Camiers, Dannes et Le Portel). Les zonages pluviaux sont peu répandus, à notre connaissance, seules Boulogne sur Mer, Le Portel, Outreau et Saint Martin Boulogne ont réalisé un schéma directeur des eaux pluviales. Il est important de rappeler que le zonage d'assainissement est une obligation règlementaire et que sans zonage, la commune ne peut orienter correctement et de manière cohérente ses travaux d'assainissement, ainsi que son aménagement au titre de l'urbanisme. Le zonage d'assainissement constitue une annexe sanitaire obligatoire au document d'urbanisme.

Raccordement

Le taux de raccordement est estimé à 75%. Cette valeur est estimée pour les années 2008 à 2011. Ce taux est calculé comme étant le ratio entre les volumes d'eau rejetés dans les réseaux d'assainissement et les volumes d'eau potable consommée. Pour les volumes consommés et rejetés, ceux-ci concernent les habitations et les industries. Il ne s'agit que d'une estimation car les volumes consommés soumis à redevance sont plafonnées à 6000 m^3/an.
Les données sont donc partielles et à relativiser.
Pour les données 2012 à 2014, il n'y a pas d'informations

STEP

27 stations d'épuration existent sur le territoire du Boulonnais. Toutes les stations disposent d'une autosurveillance sur le réseau et sur la collecte (Manuel à finaliser pour la STEP de Landacres). Les rejets de toutes les STEP sont conformes à la directive ERU. Toutes les stations supérieures à 2000 EqH ont mis en place un traitement du phosphore et/ou de l'azote.

SPANC

En 2013, 44 communes sur 81 ont un SPANC opérationnel. 13 communes n'en disposent pas. 6 communes disposent d'un SPANC en cours de création et 18 disposent d'un SPANC incomplet c'est-à-dire ne faisant que le contrôle du neuf et des ventes.
Les contrôles sont en cours pour la majorité des communes.
En 2014, 13 communes ne sont toujours pas couvertes par un SPANC. Sur 16 SPANC mis en place, 13 ont signé un Plan Pluri-annuel Concerté avec l'Agence de l'Eau Artois Picardie.
Environ 70% des installations contrôlées sont non conformes, mais leur impact sur l'environnement n'a pas toujours été évalué.

Il n'y a pas de zones à enjeu environnemental définies sur le territoire du SAGE, en raison du manque d'informations disponibles concernant les installations d'assainissement non collectif contrôlées et leur impact sur les milieux. Un Comité de pilotage a été mis en place pour réunir tous les SPANC du territoire et les communes n'en disposant pas afin de réfléchir à des zones où l'ANC est à contrôler en priorité. Ce comité a eu lieu le 4 décembre 2014. Une réunion d'avancement sera prévue en 2015.

Collecte de déchets agricoles

Concernant les pneus et déchets agricoles plastiques agricoles, nous pouvons comparer les valeurs (en tonnes) de cette année aux années précédentes (le nombre d'agriculteurs ayant participé est précisé entre parenthèses) :

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pneus	73 (34/200)	78 (32/178)	Pas de collecte	153	Pas de collecte			
Plastiques agricoles	26 (116)	37 (134)	Pas de collecte	Pas de données	47.66			

A priori, les collectes sont efficaces puisque les tonnages augmentent au fur et à mesure des années. L'information s'est probablement diffusée et fidélisée.
Concernant les EVPP, nous savons seulement que 5 points de collecte ont été effectifs cette année (Marquise, Desvres, Samer, Saint Inglevert, Wierre Effroy).

Rejets industries

Les taux de conformité des rejets d'ICPE ne nous ont pas été transmis. Un problème de confidentialité est toujours évoqué quant à la demande de ces informations.
L'Agence de l'Eau Artois Picardie nous a transmis le nombre d'industries soumises à redevance, elles étaient au nombre de 29 en 2009 et sont en 2010 au nombre de 30. Pas de nouvelles données mises à jour depuis 2012.

Pollution des milieux aquatiques par les polluants classiques

Pour les industries : Ce sont les assiettes nettes sortantes des industries, raccordées ou non qui sont utilisées pour le calcul des redevances. Il faut noter que le mode de calcul et les paramètres utilisés pour les redevances ont changé entre les années d'exploitation 2007 et 2008. Avant 2007 (inclus) les paramètres matières organiques (MO), matières azotées (MA) et matières phosphorées (MP) étaient utilisés (unité en kg/jour).
A partir de 2008, ce sont les paramètres demande biologique en oxygène sur 5 jours (DBO5) et demande chimique en oxygène (DCO - à la place de MO) et azote réduit (NR - à la place de MA = NR + NO) qui sont utilisés. Le paramètre MP est conservé mais peut être calculé différemment. Les unités sont exprimées en kg/an. Pour les industries, les données issues des redevances peuvent être mises à jour pendant 4 ans après l'année d'activité. Pour les stations d'épuration : Ce sont également les assiettes sortantes qui sont utilisées pour le calcul des redevances. De la même façon que pour les industries, le mode de calcul et les paramètres ont changé en 2008.
Données 2010 :
Les assiettes nettes sortantes des industries raccordées ou non sont les suivantes : 154 tonnes DBO5/an ; 448 tonnes DCO/an ; 2 tonnes NO/an ; 108 tonnes NR/an ; 2.9 tonnes MP/an.
Les assiettes nettes sortantes pour les stations d'épuration sont les suivantes : 349 kg DBO5/jour ; 1.9 tonnes DCO/jour ; 187 kg NR/jour ; 46 kg MP/jour.
Données 2013 :

Assiette nette sortante des industries raccordées ou non : 403 tonnes DBO5/an ; 892 tonnes DCO/an ; 3.1 tonnes NO/an ; 64 tonnes NR/an ; 5.7 tonnes MP/an.
Données 2012 :
Rejets STEP : 456.58 kg DBO5/jour ; 2.3 tonnes DCO/jour ; 200 kg NR/jour ; 57.6 kg MP/jour.
Les données ont augmentées en raison de la modification du calcul des redevances mais aussi parce que les rejets sont plus contrôlés et/ou raccordés.
Concernant les exploitations agricoles, aucune exploitation ne respecte pas l'interdiction des sols nus (sondage effectué sur 1% des exploitations / an – source DDTM62).

Sites et sols pollués

En 2009, les sites et sols pollués recensés sur le territoire du SAGE du Boulonnais sont les suivants :
- Site mis en sécurité et/ou devant faire l'objet d'un diagnostic : SCORA à Caffiers ;
- Site en cours d'évaluation : SA Desvres à Desvres ;
- Site en cours de travaux : EGEF Sénicourt (Groupe Forclum) à Wirwignes ;
- Site traité avec surveillance et/ou restriction d'usage : Comilog et EDF-GDF Côte d'Opale à Boulogne sur Mer, AFAM à Marquise, France Déchets à Menneville, Manoir Industrie à Outreau, Dépôt Coredis à Pernes les Boulogne ;
- Site traité et libre de restriction : Usine à gaz GDF de Desvres, Pascal Pérard à Hardinghen

En 2010, les sites sont les suivants :
- Site en cours d'évaluation : SA Desvres (3 sites) à Desvres et Longfossé, DMS Outreau, Outreau technologies à Outreau
- Site en cours de travaux : /
- Site traité avec surveillance et/ou restriction d'usage : Alliomer au Portel, AFAM à Marquise, France Déchets à Menneville, ISDND à Nesles, décharge de Manihen (Comilog) à Outreau, Manoir Industries à Outreau, Dépôt Coredis à Pernes les Boulogne, EGEF Sénicourt à Wirwignes
- Site traité et libre de toute restriction : Usine à gaz GDF de Desvres

En 2013, les sites sont les suivants :
- Site en cours d'évaluation : SA Desvres à Desvres
- Site en cours de travaux : EGEF Sénicourt (Groupe Forclum) à Wirwignes
- Site traité avec surveillance et/ou restriction d'usage : Comilog et EDF-GDF Côte d'Opale à Boulogne sur Mer, AFAM à Marquise, France Déchets à Menneville, Manoir Industrie à Outreau, Dépôt Coredis à Pernes les Boulogne
- Site traité et libre de toute restriction : Usine à gaz GDF de Desvres
- Site mis en sécurité et/ou devant faire l'objet d'un diagnostic : Cimenterie Holcim à Dannes, ISDND à Dannes, TRB à Nesles

En 2014, les sites sont les suivants :
- Site en cours d'évaluation : SA Desvres à Desvres ; DMS et Outreau Technologies à Outreau
- Site traité avec surveillance et/ou restriction d'usage : Comilog et EDF-GDF Côte d'Opale à Boulogne sur Mer, AFAM à Marquise, Sita Nord à Menneville, Alliomer à Le Portel, TRB à Nesles, Comilog Manihen à Outreau, Dépôt Coredis à Pernes les Boulogne, DMS à Saint Léonard et EGEF Sénicourt à Wirwignes
- Site traité et libre de toute restriction : Usine à gaz GDF de Desvres
- Site mis en sécurité et/ou devant faire l'objet d'un diagnostic : Cimenterie Holcim à Dannes, ISDND à Dannes, ISDND à Nesles

Agriculture

Concernant l'agriculture, on constate que 20 hectares de terres agricoles ont été contractualisés sous le Programme Eau et Agriculture (PEA) de l'Agence de l'Eau Artois Picardie (terrains sur la commune d'Halinghen) en 2010. En 2011, 24 ha supplémentaire ont été contractualisés sur Halinghen, 21 ha sur Audembert et 7.4 ha sur Wissant. En 2012, 44 ha de SAU ont été contractualisés. Ce dispositif vient en complément du dispositif MAE, il devait s'arrêter en 2012 mais a été prolongé. En 2013 et 2014, 47.5ha et 45.8ha de SAU ont été contractualisées. Les communes concernées sont essentiellement : Camiers, Halinghen et Samer.

Concernant les MAE pour l'année 2011, 199.73 hectares de terrains sur 12 communes sont concernés : Baincthun, Bellebrune, Pittefaux, Isques, Leubringhen, Crémarest, Wacquinghen, Wimille, Rinxent, Marquise, Bazinghen, Belle et Houllefort (pour rappel : 287.42 hectares sur 14 communes étaient concernés en 2010). Les mesures mises en place sont les suivantes :

- Limitation de la fertilisation à 60 unités d'azote,
- Absence de fertilisation,
- Fauche retardée au 15 juin,
- Fauche retardée au 1er juillet,
- Conversion à l'agriculture biologique.

Entre 2012 et 2014, quasiment l'ensemble des communes du Boulonnais sont concernées par les contrats MAE, les surfaces concernées sont les suivantes : 223.5 ha en 2012 ; 87.49 ha en 2013 et 182.82 ha en 2014.

Concernant les données 2011 sur l'agriculture biologique, la surface des terrains exploités en mode biologique est de 463.51 ha pour 11 exploitations d'après l'observatoire de la bio. En 2010, la surface était de 349.22 hectares répartie sur 6 exploitations. En 2014, 566.10 ha de terrains pour 16 exploitations étaient concernés par la conversion en mode biologique. La production biologique poursuit son essor et l'adhésion aux MAE contribue à améliorer les impacts potentiels sur la ressource en eau.

Concernant le pourcentage d'exploitation ne respectant pas l'interdiction de sols nus, il n'y a pas d'exploitations ne respectant pas cette mesure.

b. Gestion de l'espace et maîtrise des écoulements

Sous-thème	Intitulé de l'indicateur	Source	Résultats 2013-2014 et commentaires éventuels
Sinistrés	Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles pris par an	DREAL, Mairie ou Préfecture	2011-2012 : 2 arrêtés pris 2012-2013 : 39 communes ont fait l'objet d'un arrêté de catastrophe naturelle pour Inondations – Coulées de boues ; 4 communes ont fait l'objet d'un arrêté pour mouvement de terrain et 2 communes pour inondations – crues / ruissellements / remontées de nappe 2013-2014 : les arrêtés ne sont pas encore sortis mais devraient concerner plusieurs communes pour les ruissellements et coulées de boues
Sinistrés	Nombre des communes ayant approuvé un plan communal de sauvegarde (PCS)	DDTM du Pas de Calais	Données 2010 : 10 communes font partie d'un périmètre de PPR et disposent de PCS.

			12 communes font partie d'un périmètre de PPR mais ne disposent pas de PCS. Données 2011 : Données non transmises Données 2012 : Données non transmises Données 2014 : 22 communes (21 selon Préfecture – il manque Belle et Houllefort)
Sinistrés	Nombre de PPRI approuvé/Nombre de PPRI programmé	DDTM	PPRI Liane révisé et approuvé en 2004 PPRI Wimereux en cours PPRI cours d'eau non prescrit pour la Slack, mais des PPRI communaux prescrits au cas par cas PPRL du Boulonnais en cours (Nord : Wissant et Tardinghen ; Sud : Wimereux, Wimille, Ambleteuse, Audresselles) La DDTM a lancé une étude hydrologique sur les 3 bassins versants (Slack, Wimereux et Liane) et hydraulique avec modélisation sur Liane et Wimereux avant de relancer le PPRI du Wimereux
Zones d'expansion de crues	Surface des champs d'expansion de crue (restauré ou endigué)	Symsageb	14.5 ha : 3 ha pour le bassin de Tournes, 8 ha pour le bassin d'Ecames et 3.5 ha pour le bassin de l'Hermite
Eaux pluviales	Part des communes ayant approuvé un zonage d'assainissement pluvial	Mairie	4/81 (Outreau, Le Portel, Saint Martin Boulogne et Boulogne sur Mer)
Eaux pluviales	Nombre de collectivités utilisant des techniques alternatives de gestion des eaux pluviales	Collectivités	2011 : 2 collectivités ont sollicité l'Agence de l'Eau pour mettre en place des techniques alternatives de gestion des eaux pluviales (Le Portel et Saint Martin Boulogne) 2013 - 2014 : pas d'autres demandes faites à l'Agence de la part des collectivités
Urbanisme	Part de PLU et cartes communales contenant des prescriptions pour préserver le caractère inondable.	DDTM	31 / 64

Commentaires

Sinistrés

Concernant le nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles pris entre 2011 et 2012 sur le territoire du SAGE du Boulonnais, ils sont au nombre de 2 et concernent les communes de Camiers (inondations par remontées de nappes phréatiques) et Crémarest (mouvement de terrains). Entre 2012 et 2013, 39 communes ont fait l'objet d'un arrêté de catastrophe naturelle pour Inondations – Coulées de boues (Ambleteuse, Audinghen, Audresselles, Bazinghen, Belle et Houllefort, Boulogne sur Mer, Bournonville, Brunembert, Camiers, Carly, Condette, Doudeauville, Echinghen, Equihen plage, Ferques, Fiennes, Halinghen, Hesdigneul les Boulogne, Hesdin L'Abbé, Isques, La Capelle les Boulogne, Lacres, Leubringhen, Leulinghen Bernes, Marquise, Nesles, Neufchatel-Hardelot, Offrethun, Outreau, Questrecques, Réty, Rinxent, Samer, Saint Etienne au Mont, Wierre au Bois, Wierre Effroy, Wimereux, Wimille, Wirwignes); 4 communes ont fait l'objet d'un arrêté pour mouvement de terrain (Longfossé, Camiers, Dannes,Neufchatel Hardelot) et 2 communes pour inondations – crues / ruissellements / remontées de nappe (Dannes et Camiers). Cependant, cet indicateur est à relativiser étant donné qu'un arrêté peut être pris pour une seule maison sinistrée. On peut tout de même constater que les communes du Boulonnais ont subi fin 2012 un épisode d'inondations sur une grande partie du territoire.

Pour 2013 et 2014, les arrêtés ne sont pas encore sortis, mais on constate que le territoire est de plus en plus touché par les inondations suite aux ruissellements et coulées de boues.

Concernant l'approbation des Plans Communaux de Sauvegarde, les données pour 2014 sont les suivantes : 22 communes ont rédigé et approuvé leur PCS.

Le PPR Inondations sur la Liane est approuvé, celui du Wimereux est en cours (étude hydrologique de la DDTM en cours et servira à alimenter les données pour le PPRI du Wimereux notamment), celui de la Slack n'est pas prescrit mais des PPR Inondations communaux existent. Les PPR littoraux sont en cours d'élaboration, et le PPR Falaises est approuvé.

Zones d'expansion de crues

Pour lutter contre les inondations, le Symsageb a réalisé des bassins d'expansion de crues le long de la Liane dans les communes suivantes : Baincthun (bassin de l'Hermite 3.5 ha), Echinghen (bassin de Tournes 3 ha) et Condette (Bassin d'Ecames 8 ha) afin de tamponner les crues et éviter les inondations des secteurs avals. Un PAPI d'intention mené par le Symsageb va être déposé auprès de l'administration courant du 1er semestre 2015.

Eaux pluviales et urbanisme

Seules les informations de Boulogne sur Mer, Outreau, Le Portel et Saint Martin Boulogne nous sont connues concernant un zonage pluvial approuvé. Pour le reste des communes, il n'y a pas de compilation des données existantes.

En 2011, 2 collectivités ont sollicité les aides financières de l'Agence de l'Eau pour mettre en place des techniques alternatives des eaux pluviales. Il s'agit des communes de Le Portel (17 634m² déraccordés et traités en infiltration) et Saint Martin les Boulogne (renvoi des eaux du Val St Martin – 1 650 000m² déraccordés). Depuis, il n'y a pas eu d'autres demandes faites à l'Agence de la part des collectivités.

D'après la DDTM62, 31 PLU sur 64 ont inscrit des prescriptions pour préserver le caractère inondable de certains territoires communaux.

c. Les milieux naturels

Sous-thème	Intitulé de l'indicateur	Source	Résultats 2013-2014 et commentaires éventuels
Zones humides Espaces à enjeux	Surface des zones humides	SAGE	Zones à dominante humide (base de données Agence de l'Eau) sur le territoire du SAGE = 49.28 km^2 soit 6.96% du territoire du SAGE
Zones humides Espaces à enjeux	Surface des zones humides protégées ou gérées par un plan de gestion ou tout autre dispositif	SAGE	Plan de gestion quinquennal de la basse vallée de la Slack : 500 ha
Zones humides Espaces à enjeux	Surface des zones humides restaurées	AEAP	Pour l'année 2011, surfaces restaurées : 2 ha En 2010, les surfaces entretenues étaient de 9 ha et celles acquises de 33 ha. 2012 : 32ha acquis sur la dune d'Aval à Wimereux, 14ha entretenu sur le domaine du Rohart à Camiers, 28ha gérés dans un plan de gestion dans le bas marais à Dannes 2013 -2014 : données en cours de préparation
Zones humides Espaces à enjeux	Nombre d'inventaires communaux ou intercommunaux des ZH réalisés dans le cadre des PLU	Mairie	1 inventaire réalisé par l'agence d'urbanisme BDCO dans le cadre du PLUI de la CAB
Agriculture	Superficie engagée au titre des MAE eau, érosion et zones humides	AEAP	Cf. indicateur précédant pages 9 et 10 A supprimer ?
Zones dunaires	Nombre d'hectares de zones dunaires acquises par un opérateur public au titre de politiques de protection diverse (ENS, RNR)	Conservatoire du Littoral	Acquisition 2011 : 673 037 m^2 zones dunaires et 321 175 m^2 de zones humides Acquisition 2012 : 75 ha dont 1,5 ha sur la baie de Wissant et 73,5 ha sur le site du Mont Saint Frieux (0,7 ha commune de Dannes et 72,7 ha sur Camiers) Acquisition 2013-2014 : 2.7 ha
Espèces envahissantes	Nombre d'espèces végétales invasives recensées Nombre de station et localisation	SAGE	NON RENSEIGNABLE A L'HEURE ACTUELLE Des listes d'espèces végétales et animales existent sur le site DIGITALE mais les données ne sont pas toujours renseignées
Espèces envahissantes	Nombre de rats musqués piégés	GDON - Symsageb	Bilan 2010 : 2282 rats piégés déclarés Bilan 2011 : 2548 rats piégés déclarés Bilan 2012 : 2587 rats piégés déclarés

			Bilan 2013 : 2793 rats piégés déclarés Bilan 2014 : 3214 rats piégés déclarés
Entretien des cours d'eau	Linéaire de cours d'eau couvert par un programme pluriannuel d'entretien et/ou faisant l'objet d'un plan de gestion (développement d'une vision globale dépassant des entretiens ponctuels "au coup par coup")	Symsageb	Marchés d'entretien passés pour les 3 cours d'eau du Boulonnais : Liane + affluents : 40 km + 270 km Wimereux + affluents : 21 km + 72 km Slack + affluents : 22 km + 135 km + PDG des voies d'eau de la basse vallée de la Slack (environ 8,6 km) à charge de la 6ème section de wateringues
Entretien des cours d'eau	Linéaire de cours d'eau curés qui ont préalablement subi une étude de caractérisation et dont les boues de curages sont toxiques / linéaire de cours d'eau curés et qui ont préalablement subi une étude de caractérisation	DDTM	2014 : Pas d'opération de curage référencée
Continuité	Linéaire franchissable depuis la mer Nombre d'ouvrages rendus franchissables sur les cours d'eau classés / Nombre total d'ouvrages sur les cours d'eau classés	ONEMA	Linéaire franchissable à la montaison et à la dévalaison depuis la mer : 18km sur la Slack 4.5 km sur le Wimereux 0km sur la Liane (barrage Marguet) Les listes de cours d'eau classés ont été approuvées le 02 juillet 2012. Les cours d'eau du Boulonnais sont concernés par les 2 listes.
Etat masse d'eau	Etat chimique des masses d'eau de surface	AEAP à terme le portail de bassin	Données 2009-2010 Liane (AR30) : Moyen Wimereux (AR62) : Moyen Slack (AR53) : Moyen Port de Boulogne (FRAT02) : Mauvais Malo les Bains – Gris Nez (FRAC02) : Bon Gris Nez - Slack (FRAC03) : Mauvais Slack - La Warenne (FRAC04) : Mauvais Données 2011 Liane (AR30) : Bon Wimereux (AR62) : Mauvais Slack (AR53) : Mauvais Port de Boulogne (FRAT02) : Mauvais (pas de nouvelle évaluation)

			Malo les Bains – Gris Nez (FRAC02) : Bon (pas de nouvelle évaluation) Gris Nez - Slack (FRAC03) : Mauvais (pas de nouvelle évaluation) Slack - La Warenne (FRAC04) : Mauvais (pas de nouvelle évaluation)
Etat masse d'eau	Etat biologique des masses d'eau de surface	AEAP à terme le portail de bassin	Données 2009-2010 Liane (AR30) : Moyen Wimereux (AR62) : Bon Slack (AR53) : Bon Port de Boulogne (FRAT02) : Pas d'infos Malo les Bains – Gris Nez (FRAC02): Moyen Gris Nez - Slack (FRAC03) : Mauvais Slack - La Warenne (FRAC04) : Moyen Données 2012-2013 Liane (AR30) : Moyen Wimereux (AR62) : Moyen Slack (AR53) : Moyen Port de Boulogne (FRAT02) : Pas d'infos Malo les Bains – Gris Nez (FRAC02): Moyen (pas de nouvelle évaluation) Gris Nez - Slack (FRAC03) : Mauvais (pas de nouvelle évaluation) Slack - La Warenne (FRAC04) : Moyen (pas de nouvelle évaluation)
Etat masse d'eau	Etat physico-chimique des masses d'eau de surface	AEAP à terme le portail de bassin	Données 2009-2010 Liane (AR30) : Moyen Wimereux (AR62) : Moyen Slack (AR53) : Moyen Port de Boulogne (FRAT02) : Pas d'infos Malo les Bains – Gris Nez (FRAC02): Bon Gris Nez - Slack (FRAC03) : Bon Slack - La Warenne (FRAC04) : Bon Données 2012-2013 Liane (AR30) : Moyen Wimereux (AR62) : Bon Slack (AR53) : Moyen Port de Boulogne (FRAT02) : Pas d'infos

			Malo les Bains – Gris Nez (FRAC02): Bon (pas de nouvelle évaluation) Gris Nez - Slack (FRAC03) : Bon (pas de nouvelle évaluation) Slack - La Warenne (FRAC04) : Bon (pas de nouvelle évaluation)
Etat masse d'eau	Etat écologique des masses d'eau	AEAP à terme le portail de bassin	Données 2009-2010 Liane (AR30) : Moyen Wimereux (AR62) : Moyen Slack (AR53) : Moyen Port de Boulogne (FRAT02) : Mauvais Malo les Bains – Gris Nez (FRAC02): Moyen Gris Nez - Slack (FRAC03) : Mauvais Slack - La Warenne (FRAC04) : Moyen Données 2012-2013 Liane (AR30) : Moyen Wimereux (AR62) : Moyen Slack (AR53) : Moyen Port de Boulogne (FRAT02) : Mauvais (pas de nouvelle évaluation) Malo les Bains – Gris Nez (FRAC02): Moyen (pas de nouvelle évaluation) Gris Nez - Slack (FRAC03) : Mauvais (pas de nouvelle évaluation) Slack - La Warenne (FRAC04) : Moyen (pas de nouvelle évaluation)
Etat masse d'eau	Qualité des eaux de baignade	AEAP à terme le portail de bassin	Pour la saison 2012 (analyses 2011), 4 sites sont réputés de qualité bonne, 9 sites sont réputés de qualité acceptable, et un site dispose d'une eau momentanément polluée (Boulogne sur Mer) sur les 14 zones de baignade du Boulonnais. L'année précédente, nous disposions de 15 sites de baignade, mais courant 2011, la plage de Dannes a été fermée à la baignade par la commune. Pour la saison 2013 (analyses 2012), les résultats sont les suivants : 5 sites en bonne qualité, 8 en qualité acceptable et 1 site momentanément pollué (Boulogne sur Mer)

			Pour la saison 2014 (analyses 2013), les résultats sont les suivants : 2 sites en excellente qualité (Tardinghen et Audresselles), 9 sites en qualité bonne, 1 site en qualité suffisante (Escalles), 2 sites en qualité insuffisante (Boulogne sur Mer et Le Portel)
Etat masse d'eau	Qualité des eaux conchylicoles	IFREMER	Le classement 2011 de zones de production de coquillages vivants (hors port de Boulogne sur Mer) est le suivant : toutes les zones (du Cap Blanc Nez à Equihen) sont classées en catégorie B pour les groupes de bivalves fouisseurs et non fouisseurs (Sauf Neufchatel Hardelot classé C pour le groupe 2 des bivalves fouisseurs). Le port de Boulogne sur Mer reste en catégorie D. Classement 2013 : toutes les zones (du Cap Blanc Nez à Equihen) sont classées en catégorie B pour les groupes de bivalves fouisseurs et non fouisseurs. Le port de Boulogne sur Mer reste en catégorie D.

Commentaires

Zones humides et espaces à enjeux

Concernant les surfaces de zones humides, au titre des zones à dominante humide (base de données Agence de l'Eau), la surface comptabilisée est de 49.28 km^2 soit 6.96% du territoire du SAGE. 2 ha de zones humides restaurées ont fait l'objet de subventions de la part de l'Agence de l'Eau Artois Picardie en 2011. Pour rappel en 2010, 9 ha de zones humides bénéficiant d'un entretien et 33 ha de zones humides acquises au titre de politiques publiques ont fait l'objet de subventions Agence.

2012 : 32ha acquis sur la dune d'Aval à Wimereux, 14ha entretenu sur le domaine du Rohart à Camiers, 28ha gérés dans un plan de gestion dans le bas marais à Dannes.

Pour 2013 - 2014, les évaluations sont en cours.

Cet indicateur est très fluctuant chaque année en raison du temps de concertation nécessaire pour l'acquisition foncière, de la définition de la maîtrise d'ouvrage, ou de l'impulsion politique donnée à un instant t.

Un plan de gestion quinquennal des voies d'eau a été mis en place dans le secteur de la basse vallée de la Slack sur une superficie totale de 500 ha, dans le but de maintenir une activité agricole compatible avec la préservation de cet espace humide remarquable. Ce plan de gestion a été approuvé, un comité de pilotage a eu lieu fin 2014 pour présenter les travaux qui seront engagés au 1er semestre 2015.

Concernant la réalisation d'inventaires communaux de zones humides, l'agence d'urbanisme Boulogne Développement Côte d'Opale a réalisé un inventaire dans le cadre de l'élaboration du PLUI de la CAB. Il a utilisé les données ZHE du SAGE et a procédé à un inventaire terrain.

Zones dunaires

En 2011 les acquisitions par le Conservatoire du Littoral concernaient 673 037 m^2 de secteurs dunaires dont 10 894 m^2 dans le secteur de Dannes Camiers et 321 175 m^2 de zones humides dans le marais de Tardinghen. En 2012, 75 ha dont 1,5 ha sur la baie de Wissant et 73,5 ha sur le site du Mont Saint Frieux (0,7 ha commune de Dannes et 72,7 ha sur Camiers) ont été acquis. En 2013-2014, 2.7 hectares ont été acquis.

Espèces envahissantes

Les données sur la flore envahissante sont difficiles à évaluer et à consigner car de multiples partenaires peuvent en faire la saisie sur le site DIGITALE. Les recensements sont récents et disparates, et aucune structure ne dispose des données compilées sur le territoire du SAGE.

Concernant les données faunistiques, le GDON dont le siège est au Symsageb nous a transmis les données suivantes : en 2010 : 2282 rats piégés, en 2011 : 2548 rats piégés, en 2012 : 2587 rats piégés, en 2013 : 2793 rats piégés, en 2014 : 3214 rats piégés. En dehors du fait de signaler que le nombre de prises est en constante augmentation, il est difficile d'établir d'autres conclusions car nous ne disposons pas d'informations sur la population totale de rats sur le territoire.

Entretien des cours d'eau

Les plans de gestion et d'entretien des cours d'eau couvrent les linéaires suivants :

- Liane (40 km) et ses affluents (270 km)
- Wimereux (21 km) et ses affluents (72 km)
- Slack (22 km) et ses affluents (135 km).

Les plans de gestion sont tous approuvés et un marché à bons de commande est en cours pour la réalisation des travaux.

Concernant le plan de gestion des voies d'eau de la zone de wateringues, 8.6 km de linéaire sont concernés. Le dossier a été approuvé, les travaux vont démarrer début 2015.

Continuité

Par rapport à la continuité piscicole le long des cours d'eau, 18 km de cours d'eau sont franchissables à la montaison et à la dévalaison sur la Slack depuis la mer, 4.5 km sur le Wimereux et aucun linéaire sur la Liane (barrage Marguet). Des réflexions à l'échelle des cours d'eau du Boulonnais sont en cours au Symsageb pour aménager les différents obstacles à la continuité piscicole et sédimentaire. Une proposition d'aménagement est toujours en cours pour l'aménagement du barrage Marguet.

Les cours d'eau du Boulonnais sont concernés par les listes de classement au titre du L.214-17 du Code de l'Environnement, que ce soit en liste 1 ou liste 2. L'arrêté date du 02 juillet 2012, les propriétaires d'ouvrages ont été informés par les services de l'Etat du délai de 5 ans à compter de la parution de l'arrêté pour mettre en conformité leurs ouvrages conformément au code de l'environnement.

Etat des masses d'eau

Les résultats sont présentés dans le tableau, les prochaines évaluations se feront dans le cadre du futur SDAGE Artois Picardie 2016.

Nous disposons des informations suivantes entre les données 2009-2010 et les données 2011 ou 2012-2013 :

- Liane : état chimique en amélioration (moyen -> bon), état biologique identique (moyen), état physico-chimique identique (moyen), état écologique identique (moyen)
- Wimereux : état chimique en dégradation (moyen -> mauvais), état biologique identique (moyen), état physico-chimique en amélioration (moyen -> bon), état écologique identique (moyen)

- Slack : état chimique en dégradation (moyen -> mauvais), état biologique en dégradation (bon -> moyen), état physico-chimique identique (moyen), état écologique identique (moyen)
- Masses d'eau littorales et portuaire : pas de nouvelle évaluation

Les données ont été fournies par l'Agence de l'Eau Artois Picardie. Il convient de noter qu'une modification européenne, et par conséquent nationale, des indicateurs utilisés pour définir le bon état des masses d'eau est en cours et que les masses d'eau du Boulonnais, tout comme les autres masses d'eau d'Artois Picardie, risquent d'être considérées comme des masses d'eau risquant de ne pas atteindre le bon état écologique.

Qualité des eaux de baignade et conchylicoles

Pour rappel, depuis 2013 le classement annuel des sites de baignade est calculé par rapport aux données obtenues sur les 4 années précédentes.
Les résultats 2014 pour les 15 sites de baignade du Boulonnais sont les suivants : 2 sites en excellente qualité (Tardinghen et Audresselles), 9 sites en bonne qualité, 1 site en qualité suffisante (Escalles) et 2 sites en qualité insuffisante (Boulogne sur Mer et Le Portel).
Les profils de vulnérabilité des eaux de baignade réalisés et livrés en juin 2011 aux communes détenant des zones de baignade sont aujourd'hui suivis et mis à jour par les communes. Chaque commune dispose de son « tableau de bord » pour suivre au mieux les travaux contribuant à l'amélioration de la qualité des eaux de baignade et assurer une gestion dite intégrée de sa plage. Les travaux ciblés dans les profils présentent un caractère prioritaire pour atteindre une meilleure qualité des eaux de baignade.

Concernant les eaux conchylicoles, en juin 2011, le classement était le suivant : toutes les zones du Cap Blanc Nez à Equihen (hors port de Boulogne sur Mer) sont classées en catégorie B pour les groupes de bivalves fouisseurs et non fouisseurs (sauf pour Neufchâtel Hardelot classé en C pour le groupe 2 : bivalves fouisseurs). Le port de Boulogne sur Mer reste classé en catégorie D.
En 2013, le classement est quasiment identique, toutes les zones sont classées en catégorie B, sauf le port de Boulogne sur Mer qui reste en catégorie D.
Pour rappel, la zone B signifie que c'est une zone dans laquelle les coquillages peuvent être récoltés mais ne peuvent être mis sur le marché pour la consommation humaine directe qu'après avoir subi, pendant un temps suffisant, soit un traitement dans un centre de purification, associé ou non à un reparcage, soit un reparcage. La zone C correspond à une utilisation interdite pour la pêche de loisirs et l'application d'un traitement thermique obligatoire pour la commercialisation. La zone D correspond à une zone dans laquelle les coquillages ne peuvent être récoltés lorsqu'ils sont destinés à la consommation humaine, même après traitement.

d. La ressource en eau

Sous-thème	Intitulé de l'indicateur	Source	Résultats 2013-2014 et commentaires éventuels
Etat masse d'eau	Nombre de jour de franchissement du seuil d'arrêté cadre sécheresse	DREAL	2014 : 0
Qualité des eaux souterraines	Etat qualitatif des masses d'eaux souterraines	AEAP	Calcaires du Boulonnais (FR1002) : bon (état chimique) – période 2006-2011
Niveau des nappes	Suivi piézométrique des nappes (ou captages)	DREAL ou BD ADES	À Wirwignes (00104X0054) en 2012 : Vigilance entre mi-janvier et avril avec une période de crise et crise aggravée sur tout le mois de

			février. Bilan : 7 jours sous le seuil « crise aggravée » ; 29j. sous « crise » ; 38j. sous « alerte » et 114j. en « vigilance » À Wirwignes (00104X0054) en 2014 : Niveau conforme ou supérieur à la normale en début d'année puis régulièrement inférieur (de peu) à la normale sur la 2ème moitié de l'année (juin à octobre). Bilan : court passage sous le seuil de vigilance début octobre (11 jours). Pas de passage sous les seuils d'alerte ou de crise.
Eaux distribuées	Pourcentage d'unités de distribution délivrant une eau conforme réglementairement ou Part de la population desservie par une eau conforme réglementairement	ARS	2011-2014 : Données non transmises
Aire d'alimentation	Part de champ captant ayant fait l'objet d'une délimitation et d'une étude de vulnérabilité (parmi les captages prioritaires au titre du SDAGE). Part de champs captant avec un plan d'action (parmi les captages prioritaires au titre du SDAGE).	AEAP	Les captages concernés sont Carly, Tingry, Samer et Doudeauville. Carly : étude de l'AAC et de vulnérabilité en stand by Tingry, Samer et Doudeauville : les études d'AAC et de vulnérabilité sont terminées. Le DTMP est prévu pour 2015 Les captages de Menneville vont également faire l'objet d'une ORQUE.
Aire d'alimentation	Taux de réalisation effectif annuel du plan d'action du DTMP (Diagnostic Territorial Multi Pression)	DREAL ou ARS	SANS OBJET (plan d'action non encore élaboré)
DUP	Etat d'avancement de la mise en œuvre des prescriptions de la DUP	ARS	2010 : 20 sites de production actifs : 16 avec une DUP, 3 en cours de DUP et 1 DUP en cours de réactualisation 2011 : 27 sites de production actifs : 21 avec une DUP, 4 en cours de DUP et 2 DUP en cours de réactualisation 2012 : 31 sites de production actifs : 24 avec une DUP, 5 en cours, et 2 dont la procédure n'est pas engagée (Neufchatel Hardelot et Saint Etienne au Mont) 2013 : 31 sites de production actifs : 27 avec une

			DUP, 4 en cours, et 3 dont la procédure n'est pas engagée (Neufchatel Hardelot, Carly, Saint Etienne au Mont) 2014 : Données non transmises
DUP	Part des captages bénéficiant d'une DUP	ARS	2010 : 85% 2011 : 77% (diminution liée à l'augmentation du nombre de captages) 2012 : 77.4% 2013 : 87.1% 2014 : Données non transmises
Qualité	Part des captages disposant de dispositifs automatiques de traitement bactériologique	ARS	2010 : 90% 2011 : Données non transmises 2012 : Données non transmises 2013 : Données non transmises 2014 : Données non transmises
Volume	Volumes prélevés dans les eaux de surface et souterraines et distribués en fonction des usages	AEAP	2011 : Eaux de surface : 2 470 247 m^3 pour les réseaux publics ; 1 889 631 m^3 pour les industries (hors énergie) soit un total de 4 359 878 m^3. Eaux souterraines : 8 772 344 m^3 pour les réseaux publics ; 1 212 588 m^3 pour les industries (hors énergie) soit un total de 9 984 932 m^3. 2012 : Eaux de surface : 2 174 950 m^3 pour les réseaux publics ; 1 686 226 m^3 pour les industries (hors énergie) soit un total de 3 861 176 m^3. Eaux souterraines : 8 463 960 m^3 pour les réseaux publics ; 1 335 679 m^3 pour les industries (hors énergie) soit un total de 9 799 639 m^3.
Réseaux	Carte des rendements des réseaux et/ou ratio du nombre d'abonnés en fonction du rendement	AEAP	NON RENSEIGNE A L'HEURE ACTUELLE : le diagnostic sur la ressource en eau mené par le comité de pilotage ressource devrait pouvoir fournir des chiffres précis prochainement

Commentaires

Un certain nombre de données ne nous ont pas été transmises à ce jour, nous ne pouvons donc les renseigner dans ce rapport.

Etat des masses d'eau
En 2014, il n'y a eu aucun franchissement du seuil de l'arrêté cadre sécheresse.

Qualité des eaux souterraines et niveau des nappes
Les eaux souterraines du Boulonnais sont qualifiées par le SDAGE Artois Picardie en bon état qu'il s'agisse de la quantité ou de la qualité chimique. A priori, il n'y a pas de tendance à la hausse des teneurs en nitrates dans les nappes souterraines. Attention, ces valeurs sont établies pour la période 2006-2011, elles devraient être réévaluées dans le prochain SDAGE en révision pour 2016.

Aire d'alimentation
Les captages prioritaires concernés sont Carly, Tingry, Doudeauville et Samer (Le Molinet).
Pour Carly, l'étude de définition de l'aire d'alimentation de captage (AAC) et l'étude de vulnérabilité sont en stand by.
Pour Tingry, Doudeauville et Samer, les études d'AAC et de vulnérabilité sont terminées. Le diagnostic doit être mis en place pour aboutir au plan d'action, à ce titre la CAB devait lancer en 2014 un marché pour engager un bureau d'études. A l'heure actuelle, la démarche de diagnostic n'a toujours pas commencée.
Après réalisation du plan d'action, nous pourrons renseigner le taux d'avancement du diagnostic territorial multi pression (DTMP).

Eaux distribuées
En 2010, 87 % des unités de distribution fournissent une eau conforme règlementairement. Entre 2011 et 2014, les données ne nous ont pas été transmises.

DUP
2011 : 77 % des captages du Boulonnais bénéficient d'une DUP (Déclaration d'Utilité Publique). Ce taux est inférieur à celui de l'année dernière (85%) en raison notamment de l'augmentation du nombre de captages. Sur les 27 sites de production en activité, 21 sites bénéficient d'une DUP, 4 sites sont en cours de mise en place, et 2 sites sont actuellement en cours de réactualisation.
2012 : 77.4% des captages du Boulonnais bénéficient d'une DUP. Le nombre de captages nécessitant cette procédure est passé à 31 sites de production actifs : 24 disposent d'une DUP, 5 sont en cours de procédure, et 2 n'ont pas engagé la procédure (Neufchatel Hardelot et Saint Etienne au Mont).
2013 : 87.1% des 31 sites de production du Boulonnais bénéficient d'une DUP. Les procédures continuent d'avancer et seront notamment suivis dans le cadre du comité de pilotage Ressource en eau.
2014 : Données non transmises

Qualité de l'eau
Concernant la qualité bactériologique de l'eau en 2010, on constate que 90% des captages disposent d'un traitement bactériologique. Entre 2011 et 2014, les données ne nous ont pas été transmises.

Volumes prélevés
Données 2009 : Concernant les eaux de surface, 59% d'entre elles sont prélevés pour alimenter les réseaux publics et les 41% restants sont destinés à alimenter les industries. Pour les eaux souterraines, le rapport est beaucoup plus élevé en ce qui concerne les eaux destinées aux réseaux publics (93% de l'eau souterraine prélevée y est destinée), tandis que 7% de l'eau souterraine sont destinés à alimenter les industries.
En proportion, il y a plus d'eau souterraine prélevée que d'eau de surface.

Données 2010 : Concernant les eaux de surface, 56.65% d'entre elles sont prélevés pour alimenter les réseaux publics et les 43.35% restants sont destinés à alimenter les industries. Pour les eaux souterraines, 87.8% d'entre elles servent à alimenter les réseaux publics alors que les 12.1% restants servent à alimenter les réseaux industriels. Ces calculs sont faits en fonction des redevances prélèvements versées à l'Agence de l'Eau Artois Picardie.
Les politiques de réduction de consommations d'eau vont certainement permettre de réduire les pressions sur les ressources, mais des améliorations sur la réduction des pertes de charges au travers des réseaux doivent se poursuivre.
Données 2012 :
Eaux de surface : 2 174 950 m^3 pour les réseaux publics ; 1 686 226 m^3 pour les industries (hors énergie) soit un total de 3 861 176 m^3.
Eaux souterraines : 8 463 960 m^3 pour les réseaux publics ; 1 335 679 m^3 pour les industries (hors énergie) soit un total de 9 799 639 m^3.
Nous remarquons une fois de plus que les prélèvements sont moins importants par rapport à la précédente évaluation, et qu'à priori, les réductions de consommation d'eau se poursuivent.

e. Sensibilisation et communication

Sous-thème	Intitulé de l'indicateur	Source	Résultats 2013-2014 et commentaires éventuels
Communication	Nombre d'actions de communication initiées par la C.L.E par année	S.A.G.E	1 lettre de CLE éditée en octobre 2011 Marché des lettres de CLE achevé fin 2011 Un programme de communication est en cours de définition avec le Symsageb
Communication	Nombre de connexions par année sur le site internet du S.A.G.E	S.A.G.E	Pas d'informations disponibles (absence de compteur). Fin 2013, le site internet du SAGE Boulonnais a été fermé, les informations relatives à la CLE et au SAGE sont directement intégrées au site internet du Symsageb
Diffusion	Nombre d'envoi par année du document du S.A.G.E pour la diffusion Nombre de téléchargement du document sur le site Internet du S.A.G.E	S.A.G.E	Aucun envoi en 2011 (le document étant en révision) Début 2013, après approbation du SAGE, 33 exemplaires papier et 13 CDROM du nouveau SAGE ont été transmis 2014 : 4 dossiers transmis Pas d'informations sur le téléchargement
Animation	Nombre de personnes (collectivités, industriels, particuliers) sensibilisées ou conseillées	S.A.G.E	Pas d'actions de communication organisée en 2011 et 2012 2014 : Participation à la fête du parc naturel en septembre 2014
Animation	Nombre de réunions de C.L.E par an Nombre de participants	S.A.G.E	4 réunions de CLE entre juillet 2011 et juin 2012 : 28 participants présents ou représentés en moyenne sur 40 membres 3 réunions de CLE entre juillet 2012 et juin 2013 :

			29 participants présents ou représentés en moyenne sur 40 membres 2014 : pas de réunion (renouvellement de la CLE suite aux élections)
Formation, Sensibilisation	Nombre de journées de retour d'expérience organisées Nombre de participants par journée.	S.A.G.E	Pas de journées de retour d'expérience organisées sur la période juillet 2012-juin 2013. Une journée d'informations sur les techniques alternatives des eaux pluviales a été organisée pour les Elus le 15.10.13 2014 : ½ journée de formation à OSAPi le 12.06.14 (25 participants)
Formation, Sensibilisation	Nombre de journées de formations organisées proposées aux collectivités, industriels et/ou particuliers et nombres de participants respectifs.	S.A.G.E	2012 : Pas de journée de formation organisée 2014 : ½ journée de formation destinée aux collectivités et administrations sur l'outil OSAPi

Commentaires

Le SAGE du Boulonnais ayant été approuvé en janvier 2013, la diffusion du nouveau SAGE et les opérations de communication ont repris leur cours courant 2013. Des documents papier et informatique ont été distribué aux partenaires. Le téléchargement de ces documents étant possible via le site internet du Symsageb (dorénavant seul et unique site internet regroupant le Symsageb et la CLE), nous supposons qu'un bon nombre de partenaires utilisent ce moyen pour disposer des documents du SAGE. Cette hypothèse n'est pas vérifiable étant donné que nous ne disposons pas de compteurs de téléchargement sur le site.

Des explications sur le SAGE, la CLE et ses activités, et les documents à télécharger sont disponibles dans des pages spécifiques (http://symsageb.agglo-boulonnais.fr/).

Une journée de sensibilisation aux techniques alternatives de gestion des eaux pluviales a été organisée le 12 octobre 2013 à destination des Elus, en collaboration avec l'Agence de l'Eau Artois Picardie et l'ADOPTA.

Une demi-journée de formation à l'outil OSAPi a également été organisée le 12 juin 2014 à destination des collectivités, des services de l'Etat et des Agences d'Urbanisme.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

La CLE du Boulonnais a globalement atteint ses objectifs pour l'année 2013-2014 :

- Les nouveaux documents de SAGE sont disponibles en ligne, et sont envoyés aux personnes en formulant la demande ;
- L'outil OSAPi (Outil d'aide à la déclinaison du SAGE du boulonnais dans les PLUi) a été finalisé et mis en ligne sur le site internet du SYMSAGEB, il a été présenté en septembre 2014 au séminaire national des animateurs SAGE à Paris et en décembre 2014 à Gujan Mestras pour la journée Zones Humides et Urbanisme organisée par le forum des Marais Atlantiques ;
- Le comité de pilotage sur la ressource en eau a été lancé en juin 2013, une phase de diagnostic du territoire a ensuite été lancée. Des questionnaires ont été envoyés aux collectivités en charge de l'eau potable pour définir les besoins actuels et futurs mais aussi les problèmes rencontrés. Cette collecte d'information a pris beaucoup de temps, le diagnostic sera présenté début 2015 lors d'un nouveau COPIL ;
- Le comité de suivi portant sur la reconquête de la qualité des eaux de la Liane n'a pas encore été lancé, nous attendons les résultats obtenus dans le cadre du stage portant sur les pressions polluantes sur les cours d'eau du Boulonnais (stage financé et porté par l'Agence de l'Eau Artois Picardie);
- Le plan de gestion du ruisseau de Dannes Camiers devrait être porté en enquête publique d'ici l'année 2015, une discussion est en cours sur le portage ;
- Une journée de sensibilisation sur les techniques alternatives de gestion des eaux pluviales en partenariat avec l'Agence de l'Eau et l'ADOPTA a été organisée le 15 octobre 2013.

Les objectifs 2015 de la CLE du Boulonnais seront les suivants :

- Répondre à l'ensemble des sollicitations de l'Etat en matière d'avis sur les dossiers relatifs à la Loi sur l'Eau et le Code de l'Environnement ;
- Comité de pilotage (COPIL) ressource en eau : formalisation du diagnostic suite à des rdv particuliers avec les syndicats entre mars et avril 2015, afin de proposer des orientations de gestion sur le territoire, nouveau COPIL en octobre 2015 ;
- COPIL SPANC : réunion courant septembre 2015 afin de faire le point sur l'état d'avancement des contrôles et des mises en service de SPANC ;
- COPIL Qualité des 3 cours d'eau du Boulonnais : en collaboration avec l'Agence de l'Eau Artois Picardie, un comité de pilotage sera réuni pour faire le point sur les états actuels des cours d'eau du Boulonnais et les actions prioritaires à lancer pour contribuer activement à l'atteinte du bon état écologique fixé par la Directive Cadre européenne sur l'Eau ;
- Participation à la construction de la mise à jour des objectifs du SDAGE et des mesures du programme de mesures ;
- Participation à l'élaboration du plan de gestion du parc naturel marin ;
- Mise en œuvre et suivi du plan de communication du Symsageb et de la CLE ;
- Suivi des plans de gestion des cours d'eau du Boulonnais et de la 6ème section de wateringues.

GLOSSAIRE

ARS – Agence Régionale de Santé
DREAL – Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AEAP – Agence de l'Eau Artois Picardie
ONEMA – Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
MAE – Mesures Agri Environnementale
ICPE – Industrie Classée pour la Protection de l'Environnement
PVE – Plan Végétal pour l'Environnement
PEA – Programme Eau et Agriculture
SAU – Surface Agricole Utile
SPANC – Service Public d'Assainissement Non Collectif
ERU – Eaux Résiduaires Urbaines
PPNU – Produit Phytosanitaire Non Utilisé
EVPP – Emballage Vide de Produit Phytosanitaire
MO – Matière Organique
MA – Matière Azotée
MP – Matière Phosphatée
PPRI – Plan de Prévention du Risque d'Inondations
PLU – Plan Local d'Urbanisme

ANNEXES

Annexe 1. Liste des activités des services de police de l'eau entre juillet 2013 et décembre 2014

Date	Nature	Objet	Pétitionnaire
31/07/13	Récépissé de déclaration	Travaux de nettoyage d'ouvrages sur les jetées Nord Est et Sud Ouest du port de Boulogne sur Mer	CR 59/62
09/08/13	Arrêté préfectoral	Autorisation de réalisation des travaux du Plan de gestion de la Slack	SYMSAGEB
13/08/13	Récépissé de déclaration	Régularisation du système d'assainissement des eaux usées de l'agglomération d'Isques	CAB
13/08/13	Récépissé de déclaration	Aménagement du secteur République	Ville Boulogne sur Mer
30/09/13	Récépissé de déclaration	Travaux de reprise de l'étanchéité du quai de l'Europe – port de Boulogne sur Mer	CR 59/62
03/10/13	Récépissé de déclaration	Passage de la Liane en siphon sur le territoire de Boulogne sur Mer	Dalkia
07/10/13	Récépissé de déclaration	Travaux de réparation de la jetée Nord Est de la darse Sarraz Bournet – Le Portel	CR59/62
08/10/13	Récépissé de déclaration	Epandage des boues de la STEP de Desvres sur les communes de Crémarest, Estrée, Longfossé, Neuville sous Montreuil, Wirwignes	Commune de Desvres
08/10/13	Récépissé de déclaration	Rejet des eaux pluviales issues du lotissement Rue du Tilleul sur la commune de Fiennes	Commune de Fiennes
05/11/13	Récépissé de déclaration	Rejet des eaux pluviales issues de l'aménagement d'un lotissement route de Pont de Briques sur la commune d'Hesdigneul-les-Boulogne	Chacun chez soi
15/11/13	Récépissé de déclaration	Abaissement du niveau d'eau du bassin de retenue de la Liane à Boulogne sur Mer	CR 59/62
25/11/13	Récépissé de déclaration	Réalisation d'un bassin de rétention sur la commune d'Equihen	Commune d'Equihen
13/12/13	Récépissé de déclaration	Aménagement d'une ZAL rue de la gare et route de Samer à Desvres	CCDS
18/12/13	Récépissé de déclaration	Régularisation administrative exutoires pluviaux de la STEP du Portel	Commune du Portel
03/01/14	Arrêté préfectoral d'autorisation	Régularisation administrative des réseaux d'assainissement pluvial des communes de Wimereux et Wimille	Communes de Wimereux et Wimille
07/04/14	Arrêté préfectoral d'autorisation	Plan de gestion du Wimereux et de ses affluents	SYMSAGEB

07/04/14	Arrêté préfectoral de renouvellement d'autorisation	ZAC Montjoie Saint Martin Boulogne	Territoires 62
07/04/14	Arrêté préfectoral d'autorisation	Plan de gestion quinquennal de la basse vallée de la Slack	6ème section de wateringues
31/07/14	Récépissé de déclaration	Réparation de la zone de quai Amiral Huguet et de la rampe Ro-Ro au bassin Loubet de Boulogne sur Mer	CR 59/62
05/08/14	Récépissé de déclaration	Aménagement d'un lotissement « Friche Cognac » rues Belle Croix et Victor Hugo sur la commune de Desvres	COFRAC
05/08/14	Récépissé de déclaration	Travaux de réfection du perré du Cavalier Carnot à Boulogne sur Mer	CR 59/62
08/08/14	Récépissé de déclaration	Erratum pour l'aménagement d'un lotissement « Friche Cognac » rues Belle Croix et Victor Hugo sur la commune de Desvres	COFRAC
08/08/14	Récépissé de déclaration	Reprise de l'étanchéité voile-crochet du quai de l'Europe au port de Boulogne sur Mer sur la commune du Portel	CR 59/62
08/08/14	Récépissé de déclaration	Extraction de macro-déchets du bassin Loubet et de son sas sur le territoire de la commune de Boulogne sur Mer	CR 59/62
08/08/14	Récépissé de déclaration	Aménagement d'un lotissement « Résidence des 2 Caps » sur la commune de Saint Inglevert	Habitat 62/59 Picardie
08/08/14	Récépissé de déclaration	Réfection du perré de la jetée Ouest sur la commune de Boulogne sur Mer	CR 59/62
13/08/14	Récépissé de déclaration	Remise en état de l'ouvrage d'art 2552A de la RD240 sur la commune d'Hesdin L'Abbé	MDI du Boulonnais
22/08/14	Récépissé de déclaration	Travaux d'injection dans le gabion G45 du quai de l'Europe à Boulogne sur Mer	CR 59/62
21/08/14	Arrêté modificatif de mise en demeure	Remblai en lit majeur de la Liane et détournement du ruisseau de la Cachaine	M. Willy Morel société NCN
22/08/14	Récépissé de déclaration	Aménagement d'un lotissement place de la gare sur la commune de Wimille	SCCV Les Hauts de Wimille
19/09/14	Récépissé de déclaration	Réalisation d'une station d'épuration sur la commune de Landrethun Le Nord	Commune de Landrethun Le Nord
24/09/14	Arrêté préfectoral d'autorisation	Reconstruction du perré de protection de Wissant	Commune de Wissant
08/12/14	Récépissé de déclaration	Création d'un bassin de rétention dans le cadre de l'aménagement de la ZAC « La plaine du Canet » à Marquise	AGORA Aménageur
08/12/14	Récépissé de déclaration	Aménagement des berges de la Liane sur les communes de Questrecques et Samer	CC Desvres Samer

09/12/14	Arrêté préfectoral modificatif d'autorisation	Aménagement d'un lotissement communal au lieudit « Autour de Boeucres » à Hardinghen	Commune d'Hardinghen
18/12/14	Récépissé de déclaration	Régularisation des travaux de dérivation et de consolidation des berges du ruisseau de la Cachaine à Saint Etienne au Mont	Nord Constructions Nouvelles

Annexe 2. Compte-rendu de la réunion de CLE du 17 décembre 2013

Annexe 3. Marque page dédié à OSAPi

Annexe 4. Carte représentant les zones prioritaires où l'assainissement non collectif est à contrôler en priorité

Document en cours de finalisation : communes à ajouter (Le Wast, Bellebrune et Wacquinghen)